



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1192

10 Juin 2015

- **La dépréciation de la gourde inquiète**
- **Haïti – Rép. Dominicaine : La menace de déportation toujours imminente ?**
- **Haïti-Football : Le Trinidadien Jack Warner, accusé de détournement d'un don post-séisme**
- **Amertume de la société civile face à la gestion douteuse des fonds recueillis pour Haïti par la Croix Rouge américaine**

## >> La dépréciation de la gourde inquiète

Depuis quelques semaines, c'est l'inquiétude chez de nombreux consommateurs en Haïti. La gourde tend à perdre de la valeur vis-à-vis du dollar américain, qui dépasse maintenant le niveau de 50 gourdes sur le marché national. Anticipant sur une dépréciation accélérée de la monnaie nationale, beaucoup de commerçants réclament jusqu'à 52, voire 53 gourdes pour un dollar américain dans les échanges. Plusieurs grossistes ont enfreint les dispositions du ministère du commerce et fixent leurs prix de vente en dollar américain. Les acheteurs sont alors contraints de payer au prix fort les articles dont ils ont besoin. Des citoyennes et citoyens se plaignent du fait que les banques commencent à placer des restrictions sur l'achat du dollar américain. Certains rapportent qu'il ne leur est pas permis d'acheter plus de 100 dollars par jour dans certaines banques commerciales. Une autre conséquence de la valorisation du dollar américain, sur le marché national, est l'augmentation des prix des produits de première nécessité en différents marchés

publics. Les prix de l'huile de cuisine, des haricots (dont le pois noir), de la lessive, même s'ils sont produits en Haïti, tendent vers la hausse ces dernières semaines, un peu partout sur le territoire national. Beaucoup de produits, y compris les biens essentiels à la consommation, sont importés. D'où une demande, de plus en plus forte, de dollars américains pour commander les biens de l'étranger. Dans les médias, des citoyens interrogés mettent la dépréciation de la gourde sur le compte d'une mauvaise gestion des finances publiques par les gouvernants. Ils accusent ces derniers de pratiquer des dépenses somptuaires, d'effectuer des voyages inutiles en dehors du pays et d'utiliser des sommes importantes de dollars américains pour transférer à leurs proches à l'étranger. Face à la valorisation croissante du dollar américain sur le marché national, les autorités n'ont annoncé aucune mesure pour aider la population à traverser cette nouvelle période dramatique.

## >> Haïti – Rép. Dominicaine : La menace de déportation toujours imminente ?

Une rencontre, le 6 juin 2015, à Port-au-Prince, entre les chanceliers haïtien et dominicain, Andrés Navarro et Lener Renaud, n'a pas suffi à éloigner la menace de déportation des migrants haïtiens, vivant sans papiers en République Dominicaine. Environ 240 mille étrangers, dont 223 mille Haïtiens, seraient déjà inscrits dans le Plan national de régularisation des étrangers (PNRE) en République Dominicaine. D'ici le 17 juin 2015, date à laquelle le PNRE arrivera à terme, les autorités dominicaines envisagent d'atteindre 250 mille personnes inscrites. « Il n'y aura pas de déportation massive vers Haïti. Le processus de rapatriement se fera graduellement », tente d'assurer Andres Navarro. La majorité des 96 % de gens, identifiés comme des migrants haïtiens ayant fait la demande de régularisation auprès des institutions dominicaines, sont des victimes du décret de la Cour constitutionnelle

dominicaine, estime la coordination du Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés (GARR).

« À notre avis, la majorité (des 96%) sont des Dominicains dénationalisés », déclare à AlterPresse Saint-Pierre Beaubrun, coordinateur du GARR. Le GARR craint que l'affirmation du chancelier dominicain ne vise qu'à préserver l'image de la République Dominicaine. Le 23 septembre 2013, la Cour constitutionnelle dominicaine a statué que tous les Dominicains, nés de migrants à partir de 1929, perdraient la nationalité dominicaine. « Il est important, pour les autorités haïtiennes, de demander aux dirigeants dominicains de séparer les victimes, de la sentence de septembre 2013, de ceux qui sont effectivement des migrants haïtiens », ajoute le responsable du GARR. « Un dominicain dénationalisé expatrié est un apatride. Il ne faut pas mélanger ces gens », souhaite Saint-Pierre

Beaubrun. A date, les autorités haïtiennes n'ont pu délivrer que 52 mille documents, aux Haïtiens qui vivent sans papiers en République Dominicaine, à travers le Programme d'identification et de documentation des Haïtiens (PIDIH). Or, pour intégrer le PNRE, de manière légale, les étrangers doivent montrer des documents d'identification de leurs pays d'origine. « C'est juste pour soigner leur image », face aux pays de la communauté internationale, et pour ne pas bloquer brusquement des secteurs économiques de leur pays qui vivent de la main-d'œuvre haïtienne, que les responsables dominicains affirment ne pas envisager une déportation massive. Le GARR déplore aussi qu'aucune structure d'accueil n'ait, jusqu'à présent, été créée pour recevoir celles et ceux qui seront déportés. Le Réseau jésuite pour les migrants (RJM), regroupant les jésuites des deux républiques, questionne, pour sa

part, l'efficacité des deux programmes : le PNRE, mis en œuvre par les dominicains, et le PIDIH, réalisé par les autorités haïtiennes. Le RJM déplore, surtout, les déportations, conduites en dehors de toute légalité. Il appelle les dirigeants dominicains à punir, suivant leurs lois, tous ceux qui sont auteurs de ces déportations illégales, en particulier les militaires dominicains. Il conseille aux gouvernants haïtiens « de créer, le plus rapidement possible, les conditions de sécurité et de réception pour assurer un accueil décent aux personnes déportées (...) à leur arrivée à la frontière ». Les pays de la communauté internationale sont exhortés, par le RJM, à s'assurer que tout se processus se réalise suivant le respect des droits de toutes les personnes à risque d'être expulsées de la République Dominicaine, à partir du moment où le PNRE arrivera à terme. Le PNRE prend fin le mercredi 17 juin 2015, à 16h (20:00 gmt).

### >> Haïti-Football : Le Trinidadien Jack Warner, accusé de détournement d'un don post-séisme

Le Trinidadien Jack Warner aurait détourné 750 mille dollars de dons en faveur des victimes du tremblement de terre du 12 janvier 2010 en Haïti. Né Austin Warner le 26 janvier 1943 à Rio Claro, Trinidad et Tobago, Jack Warner était vice-président, de 1997 à 2011, de la Fédération internationale des associations de football (FIFA) et président, de 1990 à 2011, de la Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (CONCACAF). La justice des États-Unis d'Amérique détiendrait la preuve de ces accusations, croit savoir la British broadcasting corporation (BBC), de Londres, qui a révélé l'information. Joint au téléphone par AlterPresse, le 9 juin 2015, le secrétaire général de la Fédération Haïtienne de football (FHF), Carlo Marcelin, n'a pas voulu réagir, alléguant qu'il n'était pas encore au fait de cette information. Arrêté à Trinité-et-Tobago, le 27 mai 2015, à la demande de la justice étasunienne, dans le cadre d'un vaste coup de filet du Federal bureau of

investigation (FBI), Warner a été relâché sous caution le 28 mai 2015. En 2012, Jack Warner avait déjà été accusé d'avoir détourné le montant de 750 mille dollars américains, respectivement donné par la Fédération de Trinité-et-Tobago de football (250,000 \$ US) et la Fédération sud-coréenne de football (500,000 \$ US). Warner avait, alors, tout nié en bloc. Préalablement, affirme la BBC, Jack Warner aurait détourné presque 1 million 600 mille dollars, d'une somme de 10 millions de dollars versés à la CONCACAF par la Fédération de football de l'Afrique du Sud, via la FIFA. Plusieurs dirigeants de la FIFA, dont le président démissionnaire Joseph Blatter, ainsi que des responsables d'associations de football se trouvent éclaboussés dans un vaste scandale de corruption qui a abouti à l'arrestation, le 27 mai 2015 à Zurich (Suisse), de 7 d'entre eux, dont le président d'alors (à cette date) de la Concacaf, Jeffrey Webb, originaire des Îles Caïmans.

### >> Amertume de la société civile face à la gestion douteuse des fonds recueillis pour Haïti par la Croix Rouge américaine

Plusieurs personnalités de la société civile se montrent désabusées et réclament un audit, suite à une enquête révélant la gestion douteuse de l'aide post-séisme par la Croix-Rouge américaine fin 2011. La Croix-Rouge américaine a conduit un programme d'un demi-milliard de dollars, ayant pour but principal la construction de plusieurs centaines de maisons permanentes, selon l'investigation réalisée conjointement par deux journalistes de ProPublica et de la National Public Radio. Alors que la Croix-Rouge américaine prétend avoir fourni des maisons à plus de 130 mille personnes, le nombre de logements permanents effectivement construits s'élèverait, en réalité, à 6, affirment ces journalistes. Cela laisse planer certains doutes sur

l'utilisation des fonds, récoltés en faveur des Haïtiens après le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Dans un communiqué, la Croix rouge Américaine a rejeté, d'un revers de main, les révélations de cette enquête et dénoncé, avec véhémence, un manque « d'équilibre », de « contexte » et de « précision » dans les faits qui lui sont reprochés. La Croix-Rouge a expliqué comment elle a fait usage de ces fonds pour construire et exploiter huit hôpitaux et cliniques, endiguer l'épidémie de choléra, fournir de l'eau potable, faire de l'assainissement et déplacer plus de 100,000 personnes dans des tentes de fortune vers des maisons dites améliorées.

**Lire**

**l'article:**

[www.alterpresse.org/spip.php?article18329](http://www.alterpresse.org/spip.php?article18329)

### A lire également :

- Élections : Voleurs, assassins, escrocs et compagnie, candidats aux législatives, dénonce le Rnddh (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18305>);
- Elections : Tension et suspense (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18312>);
- Agriculture : Une diminution des pluies pourrait affecter la production, en juin et juillet 2015, craint la Cnsa (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18299>);
- Haïti-France : Vérités très bonnes à rappeler sur la dette de l'indépendance (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18314>).